



communiqué

No: 18
No.: 18

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 6 MARS 1981

LE 9 MARS - JOUR DU COMMONWEALTH

Le Jour du Commonwealth sera observé au Canada et dans les autres pays du Commonwealth le lundi 9 mars. Suite à une proposition faite par le Premier Ministre Trudeau lors de la réunion des chefs de gouvernements du Commonwealth tenue en 1975 à Kingston, Jamaïque, et approuvée par ceux-ci, ce jour est commémoré pour la cinquième année consécutive.

Le Jour du Commonwealth n'est pas une fête légale. Sa célébration vise plutôt à signaler au peuple canadien l'importance du Commonwealth et la valeur que le Canada attache à cette association unique qui rassemble 44 pays de toutes dimensions, races et cultures.

Pour l'occasion, on a distribué aux écoles, aux bibliothèques publiques, à de nombreux organismes et aux chapitres de la Société royale du Commonwealth des affiches et de la documentation destinées à faciliter la planification d'événements spéciaux devant marquer le Jour du Commonwealth.

Un programme varié d'activités officielles et autres a été prévu à travers le Canada. Des célébrations interconfessionnelles ouvertes au public auront lieu le dimanche 8 mars à Ottawa, Halifax, Vancouver, Victoria et Toronto sous l'égide de la Société royale du Commonwealth. La célébration interconfessionnelle à Ottawa aura lieu à l'église presbytérienne St-Andrews, 82, rue Kent, à 16 h en présence du Gouverneur Général et de madame Schreyer.